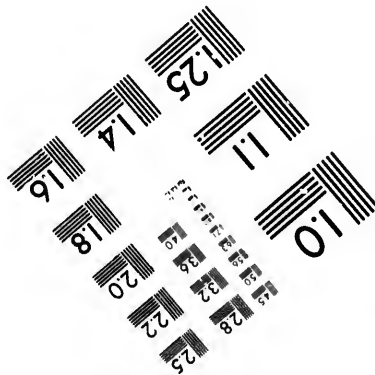
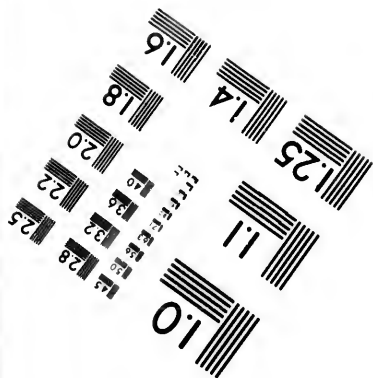
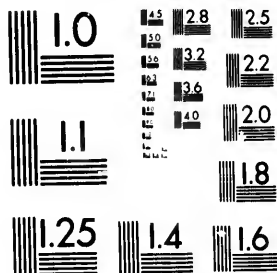


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

**1980**

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/  
Couvertures de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/  
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/  
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/  
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/  
Pages endommagées

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

---

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pagination incorrect/  
Erreurs de pagination

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Pages missing/  
Des pages manquent

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Maps missing/  
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/  
Des planches manquent

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

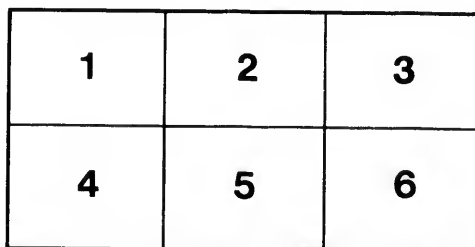
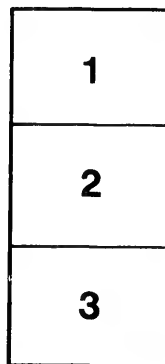
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of the Public  
Archives of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

887

hoy 15

# CERCLE VILLE-MARIE

No. 1717 RUE NOTRE-DAME. MONTREAL



## HISTORIQUE DU CERCLE

ET

# Rapport Général du Secrétaire

POUR L'ANNÉE

1886-1887

MONTREAL



MONTREAL

IMPRIMERIE DE "L'ETENDARD", 37 ST-JACQUES

1887

52



# CERCLE VILLE-MARIE

No. 1717 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL




## HISTORIQUE DU CERCLE

ET

# Rapport Général du Secrétaire

POUR L'ANNÉE

1886-1887



MONTREAL  
IMPRIMERIE DE "L'ETENDARD", 37 ST-JACQUES

1887

1887  
(85)

ORLANDO N. F. O.

114613



MEMBRES HONORAIRES  
DU  
CERCLE VILLE-MARIE

---

MESSIRE LOUIS COLIN, Ptre,  
Supérieur du Séminaire de St-Sulpice, à Montréal.

L'HONORABLE PIERRE J. O. CHAUVEAU, L.L.D.,  
Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Laval, à Montréal,  
ancien Ministre de l'Instruction Publique de la  
Province de Québec, etc.

MONSIEUR LÉON DE LA BRIÈRE,  
Littérateur et Publiciste Français.

MONSIEUR L'ABBÉ CYPRIEN TANGUAY, U.L.D.,  
Ecrivain et Généalogiste Canadien.

MONSIEUR BENJAMIN SULTE,  
Historien et Littérateur Canadien.

# BUREAU DE DIRECTION

POUR 1886-1887

---

M. L'ABBÉ P. M. HAMON, P. S. S., *Directeur.*

- MM. J. T. CARDINAL, E.E.D.....*Président.*  
GONZ. DÉSAULNIERS, Journ.....*1er Vice-Président.*  
L. T. MARÉCHAL, E.E.D.....*2nd Vice-Président.*  
VICTOR MORIN, E.E.L.....*Secrétaire-Archiviste.*  
EUGÈNE GODIN, E.E.D.....*Secrétaire - Correspondant.*  
D. E. LAFONTAINE, E.G.C.....*Trésorier.*  
ARTHUR GIROUX, E.E.D.....*Bibliothécaire.*

## COMITÉ DE RÉGIE

- |                               |                           |
|-------------------------------|---------------------------|
| GUSTAVE LABINE, E.E.D.,       | ALBERT GIROUX, Commis-M., |
| RODOLPE LEMIEUX, Journaliste, | ALPH. CHAGNON, E.E.D.,    |
| L. J. A. MIGNEAULT, E.E.M.    | G. E. MATHIEU, E.E.D.     |

# CERCLE VILLE-MARIE.

---

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Aujourd'hui que le Cercle Ville-Marie est sur le point de terminer la troisième année de son existence, et qu'il a sa place marquée parmi les institutions littéraires de notre cité, il nous est bien permis de jeter un regard de légitime satisfaction sur l'œuvre naissante à la vue des résultats obtenus.

Le passé revêt des charmes toujours nouveaux pour nous ; on aime à se reporter par le souvenir vers les beaux jours écoulés, comme on aime à relire la page attrayante d'un livre qui nous a plu.

C'est pourquoi nous avons cru être agréable à ceux qui s'intéressent au Cercle Ville-Marie en les faisant assister au développement progressif de notre œuvre ; en mettant sous leurs yeux le tableau de nos études et de nos succès littéraires ; en leur rappelant les faits les plus saillants de notre jeune histoire.

Je serais heureux, Messieurs, de me laisser entraîner par mes souvenirs dans un sujet aussi agréable pour moi. Il me ferait plaisir d'analyser quelques-uns des travaux que nous avons eus, de dire quelque passage des beaux morceaux d'éloquence ou de poésie que nous avons entendus. Je voudrais remercier encore une fois les personnes qui nous ont prêté un si bienveillant concours, me faire le faible écho des applaudissements qui les ont accueillies..... Mais il ne m'est pas permis d'être long. Dire

en quelques mots la formation du Cercle, rappeler les principaux travaux et les noms de ceux qui ont bien voulu nous les donner, voilà le cadre étroit dans lequel je dois me renfermer.

LE 8 AVRIL 1885, sur l'invitation de Monsieur l'abbé Hamon, P.S.S., lancée par la voie des journaux, un grand nombre d'étudiants des différentes Universités de cette ville se réunissaient dans les salles de l'ancien Cabinet de Lecture Paroissial.

Monsieur Hamon, prenant la parole, expliqua le but de l'assemblée qui était de mettre à exécution un projet caressé depuis longtemps par quelques étudiants. C'était de fonder une *Société Littéraire* pour reprendre l'œuvre de nos prédécesseurs du Cabinet de Lecture. C'était de former un Cercle qui permît à la jeunesse de Montréal de se livrer aux études littéraires, et de jouir des avantages de cette magnifique bibliothèque que les Messieurs du Séminaire de St-Sulpice voulaient bien mettre à sa disposition.

Cette proposition fut accueillie avec enthousiasme ; on se constitua immédiatement en Société Littéraire. Monsieur L. J. T. Maréchal, Etudiant en Droit, fut élu Président ; un conseil de 12 membres, dont 6 officiers, lui fut adjoint ; une commission fut nommée pour préparer un projet de constitution et quarante noms, inscrits sur la liste, formèrent le noyau de la nouvelle société.

Nouveau phénix, "LE CERCLE VILLE-MARIE" venait de naître des cendres du Cabinet de Lecture Paroissial.

I

Un auteur a dit quelque part que "la jeunesse est ardente dans la poursuite de ses entreprises" ; les jeunes gens du Cercle Ville-Marie en donnèrent une nouvelle preuve :

Une semaine s'était à peine écoulée depuis la formation de leur Œuvre qu'ils invitaient le public de Montréal à assister à son inauguration. Une charmante comédie avait été préparée ; le

chant, la musique, la déclamation faisaient partie du programme, et Monsieur Frédéric André avait promis d'inaugurer nos travaux littéraires par une étude sur Alfred de Musset. LE 16 AVRIL, le Cercle ouvrait donc ses portes à un public nombreux et distingué auquel M. Maréchal soulaïta la bienvenue au nom de tous.

Notre début fut couronné de succès ; des applaudissements chaleureux nous accueillirent, l'auditoire parut enchanté. Depuis lors, le Cercle Ville-Marie compte dans la société Canadienne-Française de Montréal un grand nombre de Mécènes dont le patronage bienveillant ne lui a jamais fait défaut.

Deux ordres distincts de séances furent institués dès l'origine : les *Séances Privées* et les *Séances Publiques*.

Les premières sont, à proprement parler, le but, l'essence du Cercle ; les membres seuls y sont admis. On s'y occupe de Compositions Littéraires, Dissertations, Essais, Critique, Déclamation, Discussions, etc. Mais comme il faut rester toujours unis pour travailler au bien commun, on a cru sage d'y interdire sévèrement toute allusion à la politique actuelle du pays.

Ces séances ont lieu tous les quinze jours, le vendredi soir. Elles sont peu fréquentes, direz-vous, mais suivant la maxime connue, on est en droit d'attendre que *la qualité supplée à la quantité*. Aussi, les travaux sont-ils plus soignés, et les membres plus anxieux de venir les entendre. De plus, la Bibliothèque, ouverte chaque soir, offre des avantages inappréciables à ceux qui veulent se livrer à l'étude. La Salle des Journaux, attenante à la bibliothèque, nous présente les feuilles périodiques de Montréal, et plusieurs revues littéraires du Canada et de l'étranger.

J'ai dit que les membres seuls du Cercle sont admis aux séances privées. Il ne faut pas prendre ces paroles à la lettre ; le Cercle Ville-Marie est hospitalier. Aussi est-il toujours heureux de recevoir à ses séances et à la bibliothèque la jeunesse qui aime les études littéraires.

Les *Séances Publiques* sont de véritables jours de fête pour nous. Une conférence y est donnée par quelque personne en

renom dans le monde littéraire ou scientifique ; la primeur de quelque poésie inédite par un membre du Cercle ; la déclamation de quelque morceau lyrique ou d'un monologue comique ; la représentation, pour clore la séance, d'une jolie comédie choisie parmi les plus spirituelles du théâtre français et soigneusement corrigée ; le tout, entremêlé de chant et de la bonne musique que nous fait entendre l'Orchestre du Cercle, nous a paru un programme attrayant.

Aussi, sommes nous heureux, ces jours-là, de recevoir le public dans nos salles ; aussi sommes-nous heureux quand nos faibles efforts peuvent nous mériter les applaudissements de ce public ; et surtout quand ils peuvent nous mériter l'approbation de cette partie charmante de l'auditoire qui s'y connaît toujours si bien en matière de beauté !

Pendant le premier exercice (du 8 avril 1885 au 6 novembre suivant), cinq Séances Publiques, et six Séances Privées furent données. Le nombre restreint de ces dernières s'explique par la brièveté de cette période qui fut encore abrégée par la vacance d'été et les examens universitaires.

Cependant, c'est à cette année qu'il faut rapporter une des séances privées les plus brillantes que nous ayons encore eues : je veux parler de celle où nous eûmes la bonne fortune d'entendre M. Léon de la Brière.

Tout le monde connaît le grand écrivain et publiciste qui faisait partie de la Délégation Française conduite au Canada par le Révérend M. Labelle. M. de la Brière était heureux, disait-il, au moment de retourner à Paris, de faire connaissance avec ce Cercle de Jeunes Gens qui lui rappelait ceux dont il est un des promoteurs dans la capitale. Il nous parla des relations de la France, qu'il aime tant, avec le Canada, qu'il apprend chaque jour à aimer davantage. Sa parole vive et éloquente, mise au service d'un si beau sujet, allait droit au cœur de tous ces fils de la nouvelle France qui l'écoutaient, et les applaudissements ne lui faisaient pas défaut. M. de la Brière voulut bien aussi nous réciter une magnifique poésie de sa composition, et nous fit

l'honneur, au moment de nous laisser, de s'inscrire comme Membre Honoraire du Cercle.

Je dois aussi une mention spéciale à une séance publique extraordinaire, donnée pendant la vacance, à l'occasion du retour du Nord-Ouest de notre vaillant bataillon, le 65e. Il n'y eut pas de conférence ; ce fut plutôt une fête de famille, un long cri d'allégresse au retour de nos braves soldats, traduit par des chants, des déclamations joyeuses et patriotiques, et la représentation de deux jolies comédies. La fête eut aussi son côté touchant quand Monseigneur de Montréal, qui présidait, se leva pour redire à ses enfants le bonheur qu'il éprouvait en les voyant tous réunis de nouveau autour de lui. Cette séance fut un de nos beaux succès ; la salle était remplie, l'auditoire était enchanté. Et cependant, les membres du Cercle n'avaient consacré que trois jours à s'y préparer ; leurs cœurs et leur patriotisme avaient fait le reste.

Mais si les Jeunes Gens sont zélés pour le Cercle Ville-Marie, ils ne sont pas les seuls à aimer leur belle œuvre. C'est ce qu'ont prouvé les Dames en préparant le magnifique banquet qu'elles nous ont offert au moment où nous terminions cette première année. Elles avaient cru qu'à l'exemple de toutes les institutions, le Cercle Ville-Marie devait avoir aussi son banquet avant de clore ses réunions, et, sous la présidence de Madame J. Grenier, elles s'entendirent pour nous tenir responsables envers elles d'une dette de reconnaissance que jamais nous ne pourrions acquitter.

La salle des séances publiques, splendidement décorée pour la circonstance, reçut au-delà de trois cents convives. Les mets somptueux, les charmantes Demoiselles qui, selon l'expression du Secrétaire d'alors (M. Cardinal, Président actuel), nous servaient les mets en même temps que l'appétit, l'urbanité et la franche gaieté qui ne cessèrent de régner, nous laisseront de cette agréable soirée un souvenir ineffaçable. Des discours furent prononcés par Messire Colin, P.S.S., les Hon. P. J. O. Chauveau, Juge Mathieu, M. S. Pagnuelo, C.R., etc., sans compter les jeunes qui s'acquittèrent de la tâche bien douce d'exprimer leur reconnaissance aux organisatrices.

La beauté de la matière m'entraîne peut-être un peu trop loin, Messieurs, et je cours le risque, pour peu que je continue, de me faire accuser de verbiage; qu'on me pardonne, je ne puis me rappeler ces heureux souvenirs sans leur consacrer un mot.

Il me reste, avant de passer à l'année suivante, à mentionner les divers travaux que nous avons reçus dès le début de notre Œuvre, et les noms de ceux qui ont bien voulu nous apporter ces fruits de leurs talents et de leur labeur :

### SÉANCES PUBLIQUES.

M. L. J. T. Maréchal, Etudiant en Droit, Président : *Discours d'inauguration.*

M. Frédéric André, de l'Ecole Polytechnique : *Etude sur Alfred de Musset.*

L'honorable P. J. O. Chauveau : *Nos Institutions Littéraires.*

M. B. A. T. de Montigny : *Allocution aux Jeunes Gens du Cercle Ville-Marie.*

M. l'abbé Colin, Supérieur, S.S. : *Les Cercles de Jeunes Gens.*

### SÉANCES PRIVÉES.

#### DISSERTATIONS, ESSAIS, CONFÉRENCES, ETC.

M. Théotime Couture, E.E.M. : *La circulation du sang.*

M. l'abbé Hamon, P.S.S., Directeur C.V.M. : *Le Sire de Joinville.*

M. J. D. Gauthier, M.D. : *La Vaccination.*

M. E. Desaulniers, avocat : *Les Classes Ouvrières.*

M. Léon de la Brière, publiciste : *Relations entre la France et le Canada.*

M. L. J. T. Maréchal, E.E.D. : *La Critique Historique.*

M. le professeur A. Leblond de Brumath : *Légende.*

### POÉSIE.

M. Gustave Labine, E.E.D. : *L'Angelus et Vive la Canadienne.*



M. Gonzalve Desaulniers, journaliste : *Le dernier "Vive le Roi !"*

DISCUSSIONS.

MM. Donat Brodeur, E.E.D., et E. Taillefer, E.E.D. : *Le protestantisme a-t-il contribué à répandre la civilisation dans le monde.*

MM. U. Lacaille, E.E.M. et G. Labine, E.E.D. : *Lequel de Montcalm ou Vaudreuil a rendu les plus grands services au Canada ?*

MM. G. Desaulniers, journaliste, et J. T. Cardinal, E.E.D. : *L'Eglise doit elle être tenue responsable du massacre de la St-Barthélemi ?*

Tels sont, Messieurs, les premiers fruits de notre Œuvre. Ils sont peu nombreux, ainsi que je le disais il y a un instant, mais ils nous prouvent déjà que l'humble semence est tombée dans le sol fertile. Nous la verrons plus tard se développer sous les rayons bienfaisants de la Religion, jusqu'à ce qu'elle ait poussé ces rameaux vigoureux à l'ombre desquels grandit l'adolescent et vient se reposer le voyageur fatigué.

II

Les élections du 6 NOVEMBRE 1885 appelèrent à la présidence M. Gustave Labine, Etudiant en Droit, l'un des fondateurs du Cercle Ville-Marie.

La période précédente avait été celle de la formation, passage difficile où, avec des moyens limités, il faut faire quelque chose de durable, où il faut créer. Ce but paraissait atteint, et il s'agissait maintenant de donner à l'Œuvre une impulsion vigoureuse qui lui fit rapporter les fruits qu'on était en droit d'attendre d'elle.

Cette impulsion, nous la trouvons en effet dans l'éclat dont nos séances ont brillé pendant toute cette année ; dans ces noms illustres de la littérature canadienne que nos comptes-rendus ont

enregistrés. Rendons surtout hommage à Messieurs Benjamin Sulte, L. O. David, aux abbés Proulx et Tanguay auprès desquels nous avons trouvé un accueil si bienveillant.

Mentionnons aussi en particulier la dernière des six séances publiques que nous avons eues. La conférence habituelle fut remplacée par un drame en vers de notre Directeur, M. l'abbé Hamon : *Montcalm* ou *La perte du Canada*, qui fut interprété par les membres du Cercle. Ceux qui ont eu la bonne fortune d'assister à cette séance se rappellent les beautés de cette œuvre et les applaudissements qui l'accueillirent. Je regrette que le cadre étroit de ce rapport ne me permette pas d'en faire quelques citations, vous les entendriez, j'en suis sûr, avec plaisir.

Voici, du reste, la liste des travaux littéraires de l'année :

#### SÉANCES PUBLIQUES.

M. Gustave Labine, E.E.D., Président : *Allocution*.

M. l'abbé P. M. Hamon, Directeur C.V.M. : *Le Spiritisme*.

M. L. O. David, avocat : *Nos Orateurs Canadiens*.

M. l'abbé J. B. Proulx : *Souvenirs de Voyage*.

M. Pfister, de l'École Polytechnique : *Falsification des substances alimentaires*.

M. Benjamin Sulte : *Les Colonies du Nord de l'Amérique avant 1760*.

#### SÉANCES PRIVÉES.

##### DISCOURS, CONFÉRENCES, ETC.

M. l'abbé Cy. Tanguay U.L.D. : *Origine des Noms Canadiens* et *A travers les Registres*.

M. Donat Brodeur, E. E. D. : *Le Modernisme*.

M. le professeur A. Leblond de Brumath : *La Lecture*.

M. Gonz. Desaulniers, journaliste : *Parallèle entre Brizoux et Crémazie*.

M. E. Gélinas, E. E. D. : *Discours sur l'Eloquence*.

M. L. P. Dupré, E. E. D. : *La Nation Canadienne Française*.

M. Gust. Labine, E. E. D. : *Influence sur le développement de la Colonie, du monopole accordé aux compagnies marchandes de la Nouvelle-France.*

POÉSIE.

M. Gonz. Désaulniers, : *L'Absolution avant la bataille.*

M. Gustave Labine : *La Virginité aux premiers siècles du Christianisme.*

M. l'abbé Hamon : *Montcalm*, (drame historique en 3 actes.)

DISCUSSION.

MM. R. Lemieux, journaliste, L. T. Maréchal, E. E. D. et A. Cloutier, E. E. D. : *Lequel des Gouverneurs Anglais a rendu le plus de services aux Canadiens-Français.*

MM. V. Morin, E. E. L. et E. Godin, E. E. D. : *La guerre d'Indépendance des Etats-Unis était-elle légitime.*

MM. Th. Couture, E. E. M. et L. T. Maréchal : *La thèse du Darwinisme est-elle acceptable ?*

MM. L. T. Maréchal et J. T. Cardinal, E. E. D. : *La liberté illimitée de tester est-elle légitime ?*

Cette liste est malheureusement incomplète, les rapports de quelques séances ayant été égarés. A défaut de preuve écrite, il a fallu rassembler les *souvenirs des anciens, recourir à la tradition*, et il est très possible que quelques travaux aient été oubliés. Si l'on y constate quelques omissions, on voudra bien être assez bon pour les signaler au Secrétaire afin que les Archives puissent être corrigées en conséquence.

Il faut aussi remarquer au sujet des discussions, que les champions désignés à l'avance ne sont pas les seuls admis dans l'arène ; ce sont eux qui conduisent la lutte, mais tout membre a le droit d'y prendre part en demandant la parole au Président.

Les Dames nous prouvèrent, une fois de plus cette année, que leur sympathie et leur zèle ne sont jamais en défaut quand il s'agit d'une bonne œuvre. Grâce à elles, nous pûmes prendre part à un joyeux banquet, avant de terminer les travaux de cette

deuxième année. Les convives n'y étaient pas aussi nombreux que l'année précédente, mais les Dames y étaient tout aussi charmantes, et il y avait je ne sais quoi de joyeux qui en faisait presque une fête intime. On était heureux, après le labeur de l'année, de constater le succès obtenu, et il était bien légitime de s'en réjouir.

Quelques jours après, nous entrions en vacances ; chacun allait jouir au sein de sa famille d'un repos bien mérité. Les uns allaient demander à d'autres affections, un délassement à leurs études littéraires. Les autres allaient raviver leur imagination au spectacle de la belle Nature et y puiser comme à une source abondante, la matière de nouveaux travaux.

### III

Nous voici, Messieurs, dans le domaine de l'histoire contemporaine, et si ma tâche devient plus facile, vous avez le droit d'être plus exigeants. Rassurez-vous pourtant, je n'ai pas l'intention de faire un long commentaire des événements.

Monsieur J. T. Cardinal, E. E. D., élu Président du Cercle, le 12 Novembre 1886, s'appliqua dès le commencement de son administration, à ces réformes d'intérieur que réclame toute société naissante. L'expérience vient en vieillissant ; aussi l'on se hâta de remédier à certaines fautes d'administration auxquelles on n'avait pas songé tout d'abord.

Une des mesures les plus importantes dans ce genre, fut l'adoption définitive et la mise en force de la *Constitution*. Nous étions régis jusqu'ici, par les règles du *droit coutumier*, ce qui donnait lieu à des opinions contradictoires, à des discussions sur certains points de doctrine, et (soit dit sans malice), faisait peut-être par là, jusqu'à un certain point, les délices des disciples de Thémis... Aujourd'hui, cet inconvénient n'existe plus ; la Constitution impose ses bornes sévères aux récalcitrants. Des exemplaires imprimés en seront tenus à la disposition des membres au retour des vacances.

La Salle des séances publiques a reçu sa grande part d'amélio-

rations. La voûte et les murs ont été peints et décorés à neuf ; le théâtre est agrandi, et nous devons des scènes nouvelles au pinceau d'un membre du cercle, M. J. Franchère, dont le travail a été très admiré.

La Bibliothèque s'est enrichie de plusieurs volumes ; le département du Droit compte maintenant des ouvrages précieux.

Les Séances Privées ont été brillantes à cause des travaux sérieux qui ont été présentés. Les Séances Publiques, au nombre de cinq, nous présentent aussi des noms estimés dans la littérature.

### SEANCES PUBLIQUES

- M. A. N. Montpetit : *L'Art de faire de l'argent.*  
M. l'abbé N. Bruchési : *Le Dogme aux Catacombes.*  
M. Benjamin Sulte : *Les Canadiens du Nord-Ouest.*  
M. l'abbé Cy. Tanguay : *Les quatre âges de la vie.*  
M. Gonzalve Désaulniers : *Etude sur Victor Hugo.*

### SÉANCES PRIVÉES

#### LECTURES, ESSAIS, DISCOURS, ETC.

- M. E. Quesnault, de l'Université de Paris : *La Puissance de la Parole.*  
M. P. Bornier, journaliste : *Les Cercles Catholiques.*  
M. l'abbé Hamon, Directeur : *L'œuvre politique et doctrinale de Léon XIII, et Origines de la Nouvelle-France.*  
M. E. Gérin-Lajoie : *La Science Sociale.*  
M. Honoré Gervais, L. L. L., avocat : *Notre organisation judiciaire d'autrefois.*  
M. A. C. de Léry MacDonald, L. L. B. : *La Major Closse et les origines de Montréal.*  
M. Rodolphe Lemieux, journaliste : *Voyage au Nord-Ouest.*

#### POÉSIE.

- M. l'abbé L. Feige, P. S. S. nous a présenté deux poèmes : *L'Assomption et Marcella.*

Peut-être pourrions nous aussi mentionner à titre de curiosité, une *Ode* inédite de Louis Riel à ses compagnons, que M. Lemieux a rapportée de son voyage au Nord-Ouest et qu'il nous a lue au cours de sa conférence.

#### DISCUSSIONS.

MM. Alph. Chagnon, E. E. D. et L. T. Maréchal : *Lequel de Frontenac ou Vaudreuil a le mieux administré la Colonie ?*

MM. G. Labine et Gonz. Désaulniers : *Le Blocus Continental était-il légitime ?*

MM. L. T. Maréchal et E. Taillefer, E. E. D. : *L'institution du Jury est-elle favorable au bon fonctionnement de la justice ?*

Je n'ai pas encore parlé de nos *Arts d'Agrément* ; il serait pourtant injuste de ne pas dire que la Déclamation, le Chant, la Musique et la Comédie, à titre d'accessoire, si vous voulez, fleurissent au cercle Ville-Marie. Ainsi.

#### DÉCLAMATION.

MM. W. Larose, L. T. Maréchal, E. Templé, G. Désaulniers, J. B. Dumont, R. Lemieux, E. Pélissier, D. E. Lafontaine, E. Godin, H. A. Beauregard, G. E. Mathieu, H. Auclair, J. Chaffers, L. Montpetit, etc., se sont attiré des applaudissements dans la déclamation lyrique ou comique.

#### CHANT.

MM. H. A. Cholette, E. Pégou, D. Brodeur, E. Ravaux, H. A. Beauregard, P. E. Prévost, J. B. Dupuis, E. Dorval, Jos Finn, A. Mainville, E. Drolet, A. Giroux, E. Lebel, J. N. E. Marchand, etc., ont contribué pour une large part à rendre nos soirées agréables par le chant. Ces trois derniers, Messieurs Marchand, Lebel et Giroux ont obtenu de grands succès dans l'opérette.

#### COMÉDIE.

Parmi ceux qui ont réussi dans l'interprétation de la comédie, il faut citer MM. Templé, Lacaille, Giroux, Désaulniers, Labine,

Cloutier, Péliissier, Godin, Cardinal, Marchand, Chagnon, Mathieu, Michaud, Sanche, Morin; etc.

Peut-être devrais-je aussi rappeler quelques-unes de nos comédies de succès. Ainsi : *Le célèbre Vergeot*, *La Gifle*, *Le Royal Dindon* (opérette), *Le Violonneux* (opérette), *Brouillés depuis Wagram*, *La Grammaire*, *Le No 66* (opérette), *L'affaire de la rue de Lourcine*, *L'ut dièze*, *Le Docteur Chiendent*, etc., rappellent à tous de joyeux souvenirs.

#### NOTRE ORCHESTRE.

Je n'ai dit qu'un mot en passant de notre Orchestre ; et cependant tout le monde sait pour quelle part il a contribué à rendre nos séances intéressantes. Il se compose de dix musiciens, membres du Cercle et autres, qui apportent gratuitement à l'Œuvre commune leur talent et le sacrifice de leur temps. Il faut, en particulier, rendre un juste hommage à Messieurs A. D. Porcheron, W. Gaudry et J. Saucier qui en sont les fondateurs, et qui, depuis les premières séances, nous ont toujours prêté leur concours sans autre rémunération que celle d'avoir bien mérité du Cercle.

#### IV

Telle est notre Œuvre, Messieurs ; tels sont nos travaux.

Vous avez pu voir par ce tableau, que nous nous plaisons aux recherches de l'Histoire, à la culture des Belles-Lettres, à l'étude du Droit, de la Philosophie, de l'Economie Politique ; que, pour atteindre ce but, nous donnons à la Discussion une place importante ; qu'enfin nous ne négligeons pas les Arts d'Agrément qui apportent à nos travaux des diversions utiles et agréables.

Notre âge est en effet l'âge de la préparation, et c'est par l'étude de ces questions, par la recherche du vrai, du beau et du bien, que nous nous préparons à entrer dans les combats de la vie. Mais il faut accorder à la jeunesse un délassement à ces travaux sérieux ; la vie est belle et joyeuse à notre âge, on ne vit pas seulement de ces choses substantielles. Qu'on n'en veuille

donc pas au Cercle Ville-Marie s'il tempère un peu la rigueur de ces études par la culture des Muses.

Une pensée généreuse a présidé à la fondation du Cercle : “ Nous voulons, disait M. Maréchal, dans son discours d'inauguration, travailler ensemble à développer les connaissances que nous avons reçues dans les différentes institutions de notre pays, et nous préparer par l'exercice de la parole et une franche émulation entre amis du même pays et de la même foi à devenir des citoyens utiles à la religion et à la société.”

Ce but, le Cercle Ville-Marie espère l'atteindre en ouvrant ses portes à toute la jeunesse Canadienne Française, en lui enseignant à chérir la langue et la foi de ses pères ; en lui apprenant de bonne heure à combattre le bon combat ; en lui mettant entre les mains une armée sûre et solide qu'elle saura mettre plus tard au service de la bonne cause.

Et maintenant, quel destin l'avenir nous réserve-t-il ?

Pouvons-nous espérer que de si belles promesses ne seront pas déçues ? Pouvons-nous espérer que notre jeune institution deviendra un jour cet arbre fort et majestueux dont les rameaux répandent au loin une douce fraîcheur ?

Oui, Messieurs, quand la Science et la Religion se donnent la main pour fonder une œuvre, cette œuvre ne peut manquer d'être durable ; elle ne peut manquer de produire des fruits suaves et abondants.

Il nous est donc permis de l'espérer, le Cercle Ville-Marie brillera pendant longtemps d'un éclat vif et pur ; il sera pendant longtemps pour la jeunesse studieuse un foyer de science et de vertu, où viendront s'allumer et se vivifier des âmes d'élite, capables de soutenir les intérêts les plus sacrés du pays.

Avant de terminer, Messieurs, il me reste un devoir à remplir ; il me reste à vous dire que ces succès dont nous nous glorifions, que cette Œuvre que nous chérissons, nous la devons à notre Directeur M. l'abbé P. M. Hamon.

Au risque de blesser sa modestie, je dois dire que ses talents littéraires et sa profonde érudition n'ont pu être égalés que par son dévouement et les précieuses qualités de son cœur. Par sa



direction sage et éclairée, par son affabilité, il a su rallier autour de lui la jeunesse de Montréal, il a su donner au cercle Ville-Marie l'essor rapide qu'il a pris en si peu de temps.

Quand il s'agit de reconnaître un bienfait signalé, il arrive souvent que l'expression reste au-dessous de la pensée. Nous ne saurions apprécier par des paroles les bienfaits dont nous ont comblés notre Directeur et les Messieurs du Séminaire de St-Sulpice, qui nous ont toujours témoigné tant de bienveillance ; nous ne pouvons que dire : " Merci," mais c'est du fond du cœur que nous le disons.

Je termine, messieurs, ce rapport un peu long peut-être. L'adage dit qu'on s'oublie à parler de ce que l'on aime, et je me suis oublié à parler du Cercle Ville-Marie ; j'ai pu oublier que vous étiez là, condamnés à m'entendre.

Qu'on veuille donc me pardonner, si j'aime notre belle institution, si j'aime le noble but que nous poursuivons, si je chéris le drapeau que suivent aussi tant de frères aimés, car nous ne sommes pas seuls à partager cet amour. Ces fruits de vos labeurs, ce tribut de vos talents que vous êtes venus lui apporter, Messieurs, prouvent que vous l'aimez aussi, notre Cercle Ville-Marie. Vous l'aimez aussi, Mesdames, puisque vous voulez bien, par votre présence, donner à nos réunions un charme qui tempère l'aridité de nos études sérieuses.

VICTOR MORIN,  
Secrétaire-Archiviste.

Montréal, 24 juin 1887.

